

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE DOMONT - 38 ème Foire d'Automne

VIDE GRENIER LE 23 et 24 SEPTEMBRE 2023

Installation de 05h à 08h - Démontage à partir de 19h le samedi et 18h le Dimanche

Aucune inscription par courrier après le 14 Septembre 2023

JE SOUSSIGNE

NOM et PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TELEPHONE _____ MAIL _____ @

Carte d'identité du demandeur N° _____

Délivrée par _____ Le _____

CHAUFFEUR n° : 1

NOM _____ DATE DE NAISSANCE _____

IMMATRICULATION _____

CHAUFFEUR n° : 2

NOM _____ DATE DE NAISSANCE _____

IMMATRICULATION _____

CHAUFFEUR n° : 3

NOM _____ DATE DE NAISSANCE _____

IMMATRICULATION _____

Secteur souhaité sous réserve des places disponibles:

PRIX DU MÈTRE LINÉAIRE POUR LES 2 JOURS 15 Euros

(MINIMUM 2 M - MAXIMUM 10 M)

Règlement CHÈQUE

Règlement ESPÈCES

Règlement CARTE BLEUE

Métrage sans barrières _____ mètres x 15 euros = _____ €

Métrage avec barrières _____ mètres x 10 euros = _____ €

TOTAL RESEVATION = _____ €

NE RIEN INSCRIRE DANS LES CADRES CI-DESSOUS

SECTEUR Du N° Au N° MÉTRAGE

Sollicite l'autorisation de Monsieur le Président du Comité des Fêtes de Domont, de participer en qualité d'exposant au vide grenier de la Foire d'Automne organisé par l'association et d'utiliser pour ces journées le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet.

M'engage à prendre connaissance de l'arrêté municipal et du règlement du vide grenier de la Foire d'Automne, déchargeant par la même les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile et administrative.

AUCUN DEBIT DE BOISSON NE SERA TOLERE POUR LES EXPOSANTS

Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à "TITRE PERSONNEL ET INDIVIDUEL" exigée par la Gendarmerie Nationale.

Autorisation écrite obligatoire pour les mineurs.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE APRÈS RÉSERVATION

Lu et approuvé Signature :

RESTAURATION RÉSERVÉE UNIQUEMENT AU COMITÉ DES FÊTES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Comité des Fêtes de Domont

11 rue de la Mairie - Tél. 01.39.35.84.27

cdfdomont@gmail.com ou comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

RÉSERVATIONS Salle Victor Basch

Périodes de permanences

JUIN les : 14 - 21 et 24

SEPTEMBRE les : 6 - 9 et 16

Horaires

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h

RÉSERVATIONS PAR CORRESPONDANCE AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2023

Envoyer à l'adresse ci-dessus :

- *une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir votre autorisation*
- *demande d'autorisation dûment remplie accompagnée des photocopies des documents*
- *règlement total par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes*

AUCUNE RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

CLOTÛRE DES INSCRIPTIONS LE 16 SEPTEMBRE 2023

PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

OU MAUVAIS TEMPS

Le vide grenier est réservé aux particuliers.

Les professionnels doivent s'inscrire à la foire commerciale.

Tout contrevenant sera expulsé et non remboursé.

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'oubli ou de détérioration de matériel.

IMPORTANT

A LIRE ATTENTIVEMENT

En raison du Plan **VIGIPIRATE**, toute demande d'autorisation de vente pour le vide grenier 2023 devra être **OBLIGATOIREMENT** accompagnée de la **photocopie recto-verso de la pièce d'identité du demandeur et des chauffeurs, l'immatriculation des véhicules doivent être inscrits sur le formulaire de demande.**

L'entrée de véhicules sur le site du vide grenier est réglementée.

De 2 à 4 mètres de réservation = 1 véhicule autorisé

De 5 à 7 mètres de réservation = 2 véhicules autorisés

De 8 à 10 mètres de réservation = 3 véhicules autorisés

LES SECTEURS A B C J Q R entrent par la rue Parmentier

LES SECTEURS D E F H L K entrent par le rond point Picard

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REFUSÉE

Pas de photocopie sur place

Vide Grenier Domont 2023 Secteurs

ENTREE

SORTIE

ENTREE

**Stand Comité des Fêtes
aux Tournesols**

Village Officiel

Rues barrées —

Sens de circulation →

